



## Procès-Verbal du Conseil municipal exceptionnel du 15 mai 2023 :

**L'an deux mil vingt-trois, quinze mai à 18 heures 40.**

**Le Conseil municipal, légalement convoqué le 9 mai 2023, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de la deuxième adjointe au Maire, Isabelle GLOMERON, le quorum étant atteint.**

Présents : Mme GLOMERON, M. SCHMID, Mme PELLÉ-PRINTANIER, M. LAVENU, M. GROBOL, Mme COLLADANT, Mme LOUVEL, M. ROSSIGNOL, Mme VOISIN, Mme. LAURENT, M. NGUYEN-DUC, Mme CHARDERON, Mme CLÉMENT, Mme AFRASS, M. MOREAU, Mme GAUCHET, Mme BONNEFOY, Mme BANEGE, M. DROUIN, M. FLEURY

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. VALLIES ayant donné pouvoir à M. GROBOL  
Mme BAULINET ayant donné pouvoir à M. SCHMID  
Mme LANGUILLE ayant donné pouvoir à Mme GLOMERON  
M. LECOINTRE ayant donné pouvoir à M. NGUYEN DUC

Absents :

M. LECLERCQ  
M. BERTRAND

Formant la majorité des membres en exercice, Monsieur LAVENU a été désigné secrétaire de séance.

L'ordre du jour ayant été adressé le 9 mai 2023, avec le projet de délibération s'y rapportant en pièces jointes, le Conseil municipal a adopté les délibérations suivantes :

### **I. FINANCES – VIE ÉCONOMIQUE - RESSOURCES HUMAINES - EMPLOI – FORMATION - EUROPE**

#### **1. Attribution du marché de maîtrise d'œuvre – Construction d'une Médiathèque et Maison des Associations**

Le Conseil municipal attribue **à l'unanimité**, le marché public de maîtrise d'œuvre au groupement conjoint lauréat du concours, dont le mandataire solidaire est : Atelier Carré d'Arche – 18 000 BOURGES. Il autorise le Maire ou son représentant à signer ledit marché.

La séance est levée à 18h54.

Isabelle GLOMERON,



Deuxième adjointe au Maire.  
Adjointe aux finances communales et au budget.